

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Comfart, 14
A PARIS: AGENCE HAYAS
Place de la Bourse, 3

REDACTION
48, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSERÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
6 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

La Catastrophe de Saint-Mandé

45 MORTS. -- 76 BLESSÉS

AUJOURD'HUI:
L'EXÉCUTION DE DORÉ ET DE BERLAND.
UN ASSASSINAT A SAINT-ÉTIENNE.
— Un mort, deux blessés.

Dans nos dernières dépêches télégraphiques, arrivées, hier matin, à trois heures, nous avons pu, seul de toute la presse lyonnaise, donner des premiers détails précis sur cette épouvantable catastrophe de Saint-Mandé, une des plus terribles qui soient arrivées en France depuis de longues années.

NOS DÉPÊCHES
PAR SERVICE SPÉCIAL

LA CATASTROPHE

Paris, 27 juillet, 6 h. matin.
Voici, sur cette terrible catastrophe, dont on ne peut encore mesurer toute l'étendue, les renseignements que j'ai recueillis:
Le train 116, venant de Joinville-le-Pont, était arrêté depuis dix minutes à la gare de Saint-Mandé, il comprenait vingt-trois voitures chargées de monde; la locomotive était engagée sous le tunnel qui fait suite à la gare.

Les pompiers de Saint-Mandé et de Vincennes sont mandés en toute hâte; ils arrivent les premiers sur le lieu du sinistre. Des brigades de gardiens de la paix, sous le commandement de M. Maurice, inspecteur divisionnaire; les commissaires de police de Vincennes, de Saint-Mandé et des 12^e et 13^e arrondissements sont également appelés en même temps que les pompiers de Paris, commandés par un capitaine, et des soldats du 130^e de ligne, des chasseurs du 29^e bataillon, des artilleurs, commandés par un colonel et un commandant de Vincennes.

A la Mairie de Saint-Mandé

Saint-Mandé, 7 h. matin.
A 4 heures 30, l'aspect de la salle de la mairie était profondément ému. Les corps étendus ont un aspect horrible. Les victimes ont été surtout éprouvées par le feu.

A la gare

Saint-Mandé, 7 h. 45.
Autour de la gare de Saint-Mandé, un rassemblement considérable s'est formé; les soldats et les sergents de ville écartent les curieux.

Les Recherches

Saint-Mandé, 8 h. 1/2.
On a élevé un immense treuil dont les cordes puissantes sont attachées aux poutres qui portaient le premier wagon.

Les Victimes

Saint-Mandé, 9 heures.
Ainsi que je vous l'ai télégraphié tout à l'heure, on avait déjà retiré des débris quarante-huit cadavres.

Les causes de la catastrophe

Saint-Mandé, midi et demi.
Les pertes matérielles sont un fourgon, deux wagons de seconde classe et un de première qui ont été broyés; le wagon de première a souffert surtout du feu; dix cadavres absolument carbonisés en ont été retirés; on les a transportés dans la salle de l'école avec vingt-huit autres cadavres.

Les Responsabilités

Saint-Mandé, 27 juillet.
Suivant l'avis communiqué par la compagnie, le chiffre des victimes est de 35 morts, et celui des blessés, considérablement réduit, serait seulement de 30. Ces chiffres doivent être considérés comme provisoires.

Les morts reconnus

Voici la liste des morts qui ont pu être reconnus:
1. Anna Chapon, 5 ans, rue Chapon, 5, Paris;
2. Suzanne Barre, 2 ans, boulevard Beaumarceau, 116, qui est devant!

NOUVEAUX DÉTAILS

Autour des Cadavres

Paris, 27 juillet, 6 h. soir.
Les renseignements officiels, communiqués ce matin au service central à la gare de l'Est, ne sont pas exacts. Aussi ai-je tenu à me renseigner par moi-même, et me suis-je rendu à St-Mandé. Là, j'ai dû assister à des scènes navrantes.

Le Forçat Colonel

Fortuné DU BOISGOBEY
DEUXIÈME PARTIE
En effet, le Gascon aux cheveux rouges apparut tenant d'une main un énorme jambon et présentant de l'autre un plat où fumait une omelette gigantesque.

Feuilleton de L'ÉCHO DE LYON du 28 Juillet (84)

Le Forçat Colonel
Fortuné DU BOISGOBEY

Champoreau, suivant son habitude, n'avait absolument rien remarqué. Tout en découplant le jambon et en se servant l'omelette, il entama, avec un à-propos contestable, l'éloge de son ordonnance.

faire et nous comptons partir avant le jour.
— A votre aise, caballeros, répondit Coignard, nous devons aussi nous mettre en route de très bonne heure et j'espère que nous aurons, au moins pour la journée, l'honneur de votre compagnie.

avait à peine touché au souper, et je vais la conduire chez elle.
— A demain matin donc, monsieur et madame, dit le dragon en saluant l'Espagnole, qui lui répondit par une froide inclination.

elles étaient attachées à des piquets en dehors de l'écurie, et Coignard observa que le prudent Gascon ne leur avait pas enlevé la selle.
— Sans doute terminée, le nouveau comte souleva le borsaire à l'hôtelier et se hâta de remonter dans sa chambre, car il lui tardait d'avoir une conversation avec Rosa sur les événements de la journée et sur ceux qui se préparaient pour le lendemain.

Les quatre hommes sortis du ravin paraissent l'un après l'autre, comme des soldats qui viennent faire un rapport à leur chef et reçoivent tour à tour une courte réponse du personnage placé à la fenêtre.

— Est-on prêt à Requena? demanda-t-on du dedans.
— Le pont du Gabriel est barricadé et tout le défilé est gardé; Moncey sera écrasé avant de déboucher dans la plaine de Valence.

(A suivre.)

Dominique Kahn ; 14 et 15. M. et M^{me} Parby ; 16. M. Vouyrou ; 17 et 18. M. et M^{me} Plisson, née Soulier ; 19. M^{me} Virginie Jenaert ; 20. Jean Lougnot, 16 ans ; 21. M. Auguste Auelair, 43 ans, 102, rue de Turin ; 22. M. et M^{me} Le... ; 23. M. et M^{me} Le... ; 24. M^{me} veuve Koff, 23 ans, 5, rue Bernard Palissy ; 25. M. Lebourgeois, 23 ans, 2, rue Compoint ; 26. M. Laroche, 3 mois, 27, rue M. et M^{me} Parby ; 27. M. et M^{me} Salomon Kahn ; 28. M. Monnot, mécanicien au service de la ville de Paris.

Les Blessés

Le nombre total des blessés, y compris ceux qui furent transportés à leur domicile, est de 104. On a affiché à la mairie, les noms de quelques blessés, qui se font soigner à leurs domiciles. Ce sont : Juliette Lequin, 5 ans ; Gaston Toussaint, femme Toussaint ; Achille Mugesbeck ; Jacob Jacobson ; la femme Jacobson, née Necker ; veuve Toussaint.

Les blessés ont été répartis entre les hôpitaux de Saint-Antoine, Vincennes et Troussseau. M. Verdovaine, directeur de l'hôpital, a fait afficher la liste suivante des blessés :

Salle Lisfranc. — Aline Jouvain, 18 ans, rue Cléry, 64 ; cette jeune fille a subi, ce matin, l'amputation du genou ; Marie Martin, femme Lecuyer, 7 ans, qui Saint-Michel, 12 ; Camille Tailland, âgée de 18 ans ; cette jeune fille a été morte ce matin à 4 heures, des suites d'une fracture du crâne ; Gabrielle Lequin, cousine germaine de la précédente, 15 ans, quai Saint-Michel, 33-34.

Salle Dupuytren. — Adolphe Villalaine, 72 ans, rue des Vosges, 8 ; Eugène Delahaye, 75 ans, boulevard du Temple, 43 ; M. et M^{me} Lécuyer, 23 ans, rue du Marché-Popincourt ; Marcel Lécuyer, 51 ans, rue du Marché-Popincourt ; Boné Félix, rue des Archives, 78 ; Camille Tailland, 50 ans, père de la jeune fille morte ce matin.

Salle Broca. — Henri Jouvain, 13 ans, rue Cléry, 64 ; Léon Jouvain, 61 ans, père du précédent, ce dernier a subi ce matin l'opération de la résection du genou ; Charles Gabriel, 27 ans, à Saint-Maurice, Grande-rue, 139 ; André Dufourneau, 18 ans, à Epinay-sur-Seine, Grande-rue, 58 ; Eugène Regnier, 28 ans, à Dijon, rue de Paris, 65 ; Léopold Bracony, 43 ans, rue Rahm-korff, 23 ; ce blessé a quitté ce matin l'hôpital, emmené par l'adjoint au maire du 17^e arrondissement ; Jules Zembrowsky, sujet russe, 20 ans, rue Basfroi ; Farmington, sujet anglais.

Salle Cruveilhier : Antoinette Morin, 18 ans, 104, avenue Cléchy. Cette jeune fille a quitté l'hôpital ce matin.

Dans la salle Barthe a été placée M^{me} Augustine Lequin, femme Tailland, mère de la jeune fille morte ce matin à 4 heures. A la suite des violentes émotions qui l'ont éprouvées, cette femme, qui a vu de graves complications, est devenue subitement folle, et c'est pour cette raison qu'elle a dû être isolée des autres malades.

Enfin, à ces blessés, il faut ajouter une autre victime en traitement salle Dupuytren, dont l'identité n'a pu être établie, ses blessures l'empêchant de parler.

Hôpital militaire de Vincennes : Cinq blessés : M^{me} Marie Fargier, âgée de 17 ans, demeurant passage Garbais, 3, qui a été cruellement brûlée à la poitrine. On attend sa mort d'un moment à l'autre. M^{me} Barthe, rue de la Mission, 13, Paris ; M^{me} Barthe, boulevard Beaumarchais, 111 ; Henri Ronquilloit, rue des Vosges, 30 ; Achille Félix, rue des Archives, 78.

Hôpital Desvion, l'abbé Menassieux, ammonié de cet hôpital ; il a la figure, les mains et le visage brûlés.

A l'hôpital Troussseau, il y a trois petites filles blessées ; la plus vieille est âgée de six ans ; elles sont blessées grièvement.

Deux seulement ont été reconnus pour les filles de M. Pabry, marchand de meubles, 6, impasse Crozatier. Quant au père et à la mère, on ignore ce qu'ils sont devenus. La troisième petite fille, dont le litige est marqué E. S., n'a pas été réclamée.

DERNIERE HEURE

Saint-Mandé, 27 juillet. A dix heures du soir, il restait encore dans la salle de l'école communale, vingt-neuf cadavres reconnus par les familles.

Parmi ceux-ci, étendus sur les tables de l'école et enveloppés dans un linceul, figuraient notamment, en dehors de ceux dont la liste des noms a déjà été publiée, le corps du marquis et de la marquise de Montferrot.

Ces deux victimes de la catastrophe, contrairement aux autres, ne sont pas défigurées. Le marquis a été vêtu d'un veston noir et chaussé de bottines vernies. Il semble dormir. Le visage de sa malheureuse femme porte l'empreinte d'une vive terreur.

Trois enfants ont été réclamés par leurs familles, dans l'après-midi, et ont été transportés à leurs domiciles respectifs.

Onze autres, non encore reconnus, ont été transférés à la Morgue dans la soirée et ont été placés dans l'appareil frigorifique, où ils seront conservés jusqu'à ce que leur identité soit établie.

Un nombre des victimes restant à l'école communale, on remarque deux jeunes mariés qui étaient venus passer la journée du dimanche dans leur famille, qui habite au n^o 15 de la grande-rue de Saint-Mandé. Ils venaient de prendre place dans le train quand la collision s'est produite. Le mari avait cinq mille francs dans sa poche, toute leur fortune, paraît-il, qu'ils portaient sur eux par crainte des voleurs, ont déclaré les personnes qui les ont reconnus.

Il faut ajouter encore à la liste des morts les époux Jacob Jacobson, qui ont été reconnus par leur famille.

Victime de son courage

On est sans nouvelles d'un lieutenant de l'école d'artillerie de Fontainebleau, qui avait pris place avec un de ses amis à Joinville, dans le train tamponné.

C'est en vain que l'on a fouillé tous les lieux susceptibles d'avoir reçu cette nouvelle victime.

Il raconte qu'après la collision, l'officier s'efforça, du haut de l'imperiale du train où tous deux étaient montés, de retirer une jeune femme dont les jambes étaient prises dans la carcasse d'un wagon brisé.

Allons, madame, disait-il, essayez de vous relever ; tenez, voici ma main, de grâce aidez-vous un peu, je vais vous retirer.

Mais la malheureuse, dont les efforts de son courageux sauveur redoublaient la souffrance, lui répondait faiblement, prête à défaillir : — Je préfère mourir, monsieur, laissez-moi.

Puis tout à coup la toiture du wagon, qui brûlait déjà, s'effondra avec un bruit sinistre. Le pauvre officier disparut dans le gouffre enflammé. Il n'a pas reparu et il ne reparaitra probablement jamais, car on a retrouvé, à proximité, son sabre et les pattes de son dolman.

DEUX ARRESTATIONS

Vincennes, 27 juillet. M. Boulanger, chef de gare de Vincennes, qui a été interrogé ce matin par le juge d'instruction, M. Poncet, nous a déclaré ne pouvoir rien dire sur les causes probables de l'accident. Il s'est renfermé dans un mutisme absolu.

On assurait que son chef de service, M. Deguerry, qui a donné le signal du départ du train 116 bis, aurait été mis en état d'arrestation dans la soirée. On ajoutait également que le mécanicien Auguste Caron avait été l'objet de la même mesure.

Quant à M. Dutert, chef de gare de Saint-Mandé et à son sous-chef, ils n'auraient été inquiétés ni l'un, ni l'autre ; tous les quatre ainsi que leur nombreux personnel ont été interrogés par M. Lefuel, substitut du procureur de la République, et M. Poncet, juge d'instruction.

On remarque à la station de Vincennes, sur la voie de garage, une dizaine de voitures du train tamponneur, qui ont été remis à cet endroit sur l'ordre du parquet ; elles seront l'objet d'une vérification minutieuse à l'effet d'établir la vérité des allégués du mécanicien, qui a déclaré, pour se défendre, que le mécanisme de son frein avait été faussé.

L'enquête qui se poursuivra demain arrivera sans doute à établir les responsabilités.

Double Exécution

LES ASSASSINS DE COURBEVOIE Paris, 27 juillet. Je vous ai téléphoné ce matin, dès la première heure, les préparatifs de la double exécution de Doré et de Berland, les assassins de la veuve Desaigne.

J'avais eu une peine horrible à parvenir jusqu'à la Roquette, tant la foule était compacte et les mesures de police rigoureuses. Tous les établissements regardaient de monde, et les fenêtres donnant sur la place ont été louées à des prix fous.

La nouvelle s'est rapidement répandue dans Paris. A 9 heures, au petit jour, il est absolument impossible de circuler ; dans cette cohue tous les mondes se côjoient, rouleurs de barrières, femmes de trottoir, viveurs et filles de joie.

La foule augmente toujours sur la place de la Roquette, une foule laurante qui essaie à chaque instant de rompre les cordons d'agents. Ceux-ci sont renforcés par des gendarmes à cheval, dont le concours n'est pas inutile pour maintenir la tourbe qui grouille dans la rue de la Roquette.

Les toits sont noirs de monde. Celui d'un marchand de couronnes funéraires porte, à lui seul, plus de cent personnes.

Un peu après, une nouvelle poussée se produit ; les agents sont obligés de charger ; les femmes sont renversées ; des toits on jette aux agents des débris de bouteilles empruntées aux débits d'alentour.

Des rues voisines des cailloux sont lancés ; on entend encore plusieurs personnes n'est blessé. Une foule hne les agents et les poussées se continuent jusqu'au moment de l'exécution.

Les Préparatifs

Je ne reviendrai pas sur les préparatifs de l'exécution. Je vous les ai téléphonés ce matin.

Le fourgon contenant la guillotine et le fourgon funéraire sont arrivés à 1 h. 4/3, escortés par un piquet de gardes municipaux à cheval.

M. Deibler et ses aides ont commencé immédiatement à sortir les bois de justice du premier fourgon et se sont mis à monter la guillotine.

Tout autour, la foule des privilégiés, si l'on peut appeler ainsi ceux qui, par profession ou cupidité ont obtenu le droit d'assister à cette horrible scène.

La encore, cependant, un nouveau triage se fait, et, grâce à ces précautions, le public privilégié qui entoure la guillotine est moins nombreux qu'aux autres exécutions.

A quatre heures, il fait déjà grand jour. Les bois de justice sont montés depuis longtemps.

M. Deibler s'assure que le couteau joue bien et à prendre possession des condamnés.

Exécution de Doré

Il est quatre heures et quart quand MM. Beauquesne, directeur de la Roquette ; Loichemolle, greffier de la cour d'appel, et Leygonie, commissaire de police du quartier de la Roquette, pénètrent dans la cellule de Doré qui, le premier, doit subir sa peine.

Doré dort profondément. Le directeur de la Roquette le réveille, l'informant du rejet de son nom en grâce et l'invite à avoir du courage.

« Ah ! dit Doré étonné, c'est bien ! » Il s'habille avec l'aide de ses gardiens et observe ensuite un profond silence.

On le laisse seul, ensuite, avec l'excellent abbé Faure, avec lequel il s'entretient un court instant.

Puis, très pâle, mais très calme, il embrasse une lettre de son père que l'aumônier lui tend.

L'ESCADRE A CRONSTADT

Saint-Petersbourg, 27 juillet. Au dîner qui a été offert hier par le grand-duc Alexis à bord du croiseur Asia, en l'honneur de l'amiral Gervais et des commandants des navires français, assistés des notabilités de la société russe, plusieurs toasts ont été portés.

Visites à Saint-Petersbourg et à Moscou. Deux cents matelots ont visité hier Saint-Petersbourg, avec leurs officiers et ont assisté à un concert.

La population leur a fait des ovations enthousiastes. On assure que l'amiral Gervais se rendra avec une députation d'officiers français à Moscou, où un brillant accueil leur est préparé.

L'Opinion en Suisse. Genève, 27 juillet. La Gazette de Lausanne, parlant de la réception faite à l'escadre française à Cronstadt, constate la différence qui existe entre la presse française qui se

A L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 27 juillet. Le conseil supérieur de l'Instruction publique a adopté, ce matin, en ce qui touche l'enseignement supérieur, le projet de décret relatif au délai d'ajournement au premier examen de doctorat en médecine, le projet de décret relatif à l'honorariat des professeurs de Faculté, le projet d'arrêté relatif aux circonscriptions médicales de Bordeaux et de Toulouse, le projet de décret relatif aux carrières de la licence de science pourvu de certificats d'aptitude d'enseignement secondaire spécial (ordre des sciences).

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le conseil a adopté le projet relatif au prix de latin et de grec dans l'enseignement classique, et le projet d'arrêté concernant les agrégations scientifiques à l'enseignement classique.

Les Livres Explosibles

Paris, 27 juillet. Comme suite de l'affaire des livres explosibles, le ministre de la guerre vient de révoquer d'urgence la licence absolue, jusqu'à nouvel ordre, la visite dans tous les arsenaux, même aux personnes munies d'une autorisation régulière qui pourraient se présenter en ce moment.

Cette décision porte la date du 24 juillet.

Après l'exécution

Les deux exécutions ont duré à peine 5 minutes. Aussitôt que la chute du couteau a appris la seconde exécution à la foule, celle-ci essaie de forcer le cordon d'agents, mais elle est repoussée et maintenue sévèrement.

Bon nombre de curieux attendaient une troisième exécution. La foule a dû être maintenue jusqu'au complet démontage de la guillotine.

Après l'exécution

Aussitôt après l'exécution, les cadavres de Berland et de Doré sont placés dans un fourgon, et le cortège, composé de la voiture des amoniteurs, du fourgon escorté par un peloton de gendarmerie, se met en marche vers le cimetière d'Ivry.

Sur tout le parcours, la foule des ouvriers et des femmes se demande surtout si la veuve Berland a été exécutée.

Le cortège arrive au cimetière d'Ivry à 5 heures ; une centaine de curieux attendaient à la porte du cimetière. Jamais ce fait ne s'était produit.

Les corps sont immédiatement descendus du fourgon et mis dans des cercueils de bois blanc ; les aides de Deibler ont un moment d'hésitation pour placer la tête avec le corps des suppliciés dans la bière.

Aucun représentant de la Faculté de médecine ne se présente. Le cercueil de Doré est inhumé à côté de celui de Geomy, celui de Berland à côté de celui de Volable ; une croix, avec une initiation seulement, indique l'endroit où sont inhumés les suppliciés.

Contrairement à ce qui a été dit, le père de Doré n'a pas réclamé le cadavre de son fils.

LES ACTES MORTUAIRES

Pendant ce temps, le greffier de la cour d'appel se rend à la mairie du onzième arrondissement et fait dresser l'acte de décès certifiant que Gustave Doré, fils de Georges et de Pauline Deniaux, né à Belfort (Haut-Rhin), le 2 mai 1872, demeurant à Courbevoie, garçon boucher, célibataire, et celui certifiant qu'Adolphe Berland, fils de Jean et de Virginie Caron, né à Asnières, le 1^{er} août 1871, demeurant à Asnières, matelassier, célibataire, sont décédés le lundi matin, 27 juillet 1891, place de la Roquette.

SOUVENIRS GLORIEUX

A propos de la réception de nos marins à Cronstadt. — Les Français dans la marine des czars. — Quelques officiers célèbres. — Les initiateurs de la flotte russe. — Actions d'éclat. — Il y a un siècle.

Au moment où les marins français et russes fraternisent à Cronstadt, il est curieux de rappeler que plus d'un Français a servi avec éclat dans la marine des czars. Lors des fêtes données à Toulon en l'honneur de l'équipage de la frégate cuirassée venue de la Baltique, le commandant de celle-ci rappela dans un banquet, que les hommes de mer français avaient été des initiateurs dans la flotte russe.

En effet, nous voyons Pierre le Grand combler de ses faveurs Villebois et le charger de diverses missions pour la construction de vaisseaux et la construction de rades maritimes. Villebois avait épousé la fille du pasteur Gluck, dans la maison duquel Pierre rencontra celle qui devint Catherine I.

Grâce à la faveur dont il jouissait à la cour du czar, il engagea au service de la Russie plusieurs compatriotes dont quelques-uns, comme Laziers et Frezalles obtinrent le grade de contre-amiral.

Sous la grande Catherine

Mais ce fut sous le règne de la grande Catherine que certains de nos officiers servirent glorieusement dans la flotte de la czarine. Le comte de Ségur était parvenu à force d'adresse diplomatique à dissiper les méfiances de l'impératrice, et lors du voyage légendaire de celle-ci en Crimée présente à Kiev le prince de Nassau, Arthur Dillon et Alexandre de Lamolhe, dont les noms reviennent souvent dans les annales militaires de l'époque.

Mais parmi les Français qui conquièrent à force de bravoure et d'esprit chevaleresque le plus de popularité, il convient de citer Roger de Damas, qui, à l'âge de vingt-deux ans, se recommanda de l'amitié du prince de Ligne, aussi spirituel que brave, pour décider le prince Potemkine à lui confier un poste intime sur un des vaisseaux envoyés contre la flotte turque.

Le jeune marin se distingua par des actions d'éclat et parvint à s'emparer du bâtiment du capitaine-pacha et du drapeau arboré sur le mat. Catherine le décora elle-même de l'Ordre de Saint-Georges et prononça ces paroles : « L'âme d'un adolescent est aussi accessible à l'héroïsme que celle de l'homme d'un âge mûr. » Roger de Damas prit ensuite part au siège d'Otchakoff et d'Ismaël, et son exemple fut suivi par de nombreux Français, qui combattirent dans les rangs russes en qualité de volontaires.

DEUX Noms POPULAIRES

Parmi ces derniers, il en est deux qui se couvrent de gloire et dont les noms sont restés populaires dans le sud de la Russie : le comte de Langeron et le duc de Richelieu. L'un et l'autre avaient émigré dans l'empire des tsars à la suite de la grande Révolution, et ne tardèrent pas à se signaler dans leur patrie d'adoption. Lorsque la paix fut conclue avec le sultan, ils furent chargés d'insuffler la vie à un nouveau contre, la Nouvelle-Russie. Odessa, de simple bourgade, devint florissante au point de mériter alors déjà le nom de l'Amérique-du-Sud. Les trois plus belles rues sont dénommées d'après les trois Français qui contribuèrent le plus à sa prospérité : de Richelieu, de Langeron et de Ribes.

Le premier, qui fut dans la suite ministre de Louis XVIII, a sa statue sur le boulevard qui domine le pont. On assure que, lors du bombardement de cette ville par la flotte alliée, un des premiers boulets atteignit la

GUERRE ET MARINE

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

Le marquis de Fraveray. — Enfin, rappelés qu'il y a juste un siècle qu'un autre Français, le marquis de Fraveray, entra, sur l'invitation de Catherine II, au service de la flotte russe et parvint, grâce à son mérite et à sa persévérance, à franchir tous les échelons ; il fut ministre de la marine, amiral et membre du conseil d'Etat. Le marquis de Fraveray fut investi par le tsar Alexandre 1^{er}, du commandement en chef de la flotte de la mer Noire.

Une des côtes du golfe de Finlande porte le nom de cote du Marquis, en souvenir de M. de Fraveray.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

Le marquis de Fraveray fut investi par le tsar Alexandre 1^{er}, du commandement en chef de la flotte de la mer Noire. Une des côtes du golfe de Finlande porte le nom de cote du Marquis, en souvenir de M. de Fraveray.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

Le marquis de Fraveray fut investi par le tsar Alexandre 1^{er}, du commandement en chef de la flotte de la mer Noire. Une des côtes du golfe de Finlande porte le nom de cote du Marquis, en souvenir de M. de Fraveray.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

Le marquis de Fraveray fut investi par le tsar Alexandre 1^{er}, du commandement en chef de la flotte de la mer Noire. Une des côtes du golfe de Finlande porte le nom de cote du Marquis, en souvenir de M. de Fraveray.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

Le marquis de Fraveray fut investi par le tsar Alexandre 1^{er}, du commandement en chef de la flotte de la mer Noire. Une des côtes du golfe de Finlande porte le nom de cote du Marquis, en souvenir de M. de Fraveray.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

LE MARQUIS DE FRAYERAY

Les rengades de la cavalerie. — Le nombre des régiments de cavalerie qui peuvent encore recevoir des sous-officiers rengades est très faible. Sauf le 20^e classéurs à Châteaudun, tous les régiments de cavalerie ont leur complet de rengades. Dans notre région, ce sont : le 8^e hussards, à Valenciennes ; le 12^e hussards, à Valenciennes ; le 13^e hussards, à Valenciennes ; le 14^e hussards, à Valenciennes ; le 15^e hussards, à Valenciennes ; le 16^e hussards, à Valenciennes ; le 17^e hussards, à Valenciennes ; le 18^e hussards, à Valenciennes ; le 19^e hussards, à Valenciennes ; le 20^e hussards, à Valenciennes.

C'est un garçon boulanger du nom de Menu Emmanuel, 36 ans, demeurant chez Mollin, place Grenette, où il était aussi pensionnaire. Menu était sans travail depuis quelque temps. Il avait un caractère assez sympathique et était estimé de ses camarades.

Les Assasins
L'état-civil des deux individus arrêtés fut assez difficile à établir, étant donné l'état complet d'ivresse dans lequel ils se trouvaient.

On put cependant savoir qu'ils étaient deux frères. Le premier, Pierre Pérussel, 33 ans, mince, demeurant rue Saint-Roch, 28, et son frère Antoine Pérussel, 30 ans, mince, rue Ferdinand, 15.

Les deux frères Pérussel portaient de graves et nombreuses blessures à la tête, à la poitrine et dans le dos.

Ils furent conduits et passés à l'hôpital, puis réintégrés au violon. Entre temps, deux autres arrestations avaient été opérées.

Celles d'un nommé Jean L... 20 ans, docteur, rue Saint-Roch, et Victor G..., demeurant rue de la Ville.

Ce dernier, notamment, avait été surpris rue de la Ville, à 3 heures du matin, dans une attitude bizarre, un couteau à la main, et proférant des menaces contre la police...

L'Enquête
Voici ce qui résulte des premiers témoignages entendus : Menu, la victime, avait passé une grande partie de la soirée avec trois de ses camarades, les nommés : Adolphe Boyet, 33 ans, garçon boulanger, rue Valbenoitte; Louis Darnet, rue Grenette, 14, et Jean-Marie Courbon, dit le général, également garçon boulanger.

A minuit, Menu se séparait de ses collègues, mais les retrouvait sur cette place, une demi-heure après environ.

Puis, comme Courbon voulait satisfaire un besoin naturel, le groupe d'amis se dirigea vers l'urinoir.

A cet endroit, étaient embusqués les frères Pérussel, un couteau à la main. Courbon eut une altercation avec eux, et envoya à l'un d'eux un violent coup de poing sur la tête.

Il put ensuite la fuite dans la direction de la place Grenette, poursuivi par les frères Pérussel.

Voquant partir Courbon, Boyet et Darnet abandonnèrent Menu, qui prit la direction du Théâtre.

Sur sa route, ce dernier rencontra les frères Pérussel, qui avaient cessé de poursuivre Courbon.

On ne sait encore exactement ce qui se passa. Menu fut sans doute interpellé, puis attaqué par les frères Pérussel.

Toujours est-il qu'une lutte horrible s'engagea. Sans armes, Menu était aux prises avec deux adversaires munis chacun d'un solide couteau à viole.

Avec une furia sans égale, avec un acharnement bestial, les frères Pérussel s'étaient précipités sur le pauvre Menu, qu'ils lardèrent de coups de couteau.

En vain, ce dernier poussa-t-il des appels désespérés, ils frappaient, ils frappaient toujours.

Et ils en étaient arrivés à un tel point de surexcitation, d'aveuglement, de délire, qu'ils ne virent pas Menu s'affaisser sous les blessures qu'il avait reçues.

Il s'attaquèrent alors mutuellement en un combat féroce que rien ne saurait décrire. C'est à ce moment que la foule intervint, et que la police, aussitôt prévenue, procéda à l'arrestation des assassins.

Les frères Pérussel, ainsi que les deux autres individus arrêtés, L... et G..., ont été mis à la disposition du parquet.

L'autopsie du cadavre de Menu sera faite demain par M. le docteur Garand, médecin au rapport.

Le Travail à l'Arbresle

Arbresle, 27 juillet. On annonce que M. Chartron, malgré les promesses faites devant MM. Chevest, procureur de la République; Perron, conseiller général; Bessières, conseiller municipal; Trévour, maire, à la chambre syndicale, chercherait à imposer à son personnel les quatorze heures de travail journalier auxquelles ils les obligent avant la grève, et ferait, dans ses ateliers, circuler des listes dans lesquelles les ouvriers réclameraient la journée de onze heures.

Il est inutile de dire que les autres industriels ne font travailler que dix heures et reconnaissent eux-mêmes qu'en ce laps de temps bien employé, les ouvriers produisent autant qu'autrefois en douze heures.

LA CRISE OUVRIÈRE A VIENNE

Vienna, 27 juillet. Avant de parler des incidents scandaleux qui se sont produits samedi à la séance du conseil municipal de Vienne, nous avons attendu l'appréciation de nos confrères; en agissant ainsi, nous voulions donner le démenti le plus formel à ceux qui nous accusent de chercher à créer l'agitation et le désordre à Vienne.

Voici comment le Lyon Républicain s'exprime au sujet des précédents de nos édiles : « Malgré les bonnes raisons de M. Dorey et l'intervention de M. Argoud, la clôture est prononcée au milieu d'un vacarme indigne d'une assemblée. »

Et le Lyon Républicain est encore parvenu à bien vouloir pour le conseil municipal de Vienne.

Il ne faut pas que certains conseillers s'illusionnent, ce n'est pas en donnant l'exemple de la grossièreté et du mauvais genre qu'ils peuvent satisfaire l'opinion publique.

Les personnes investies d'un mandat municipal sont l'expression du suffrage universel, et le suffrage universel, est insulté lorsqu'on les mandataires se montrent indignes de l'honneur qu'ils en ont reçu.

importante pour qu'elle mérite réflexion, quelques conseillers l'ont compris, mais les ilotes du maire avaient reçu la consigne de crier et ils ont crié, pardon ils ont hurlé.

Et l'on voit de ces messieurs qui, le pouce dans l'entremeture du ciel, le geste arondi et la bouche en cour, se déclarent fiers de l'ouvrage accompli et des résultats obtenus.

Une pareille attitude ne se qualifie pas, l'incohérence ou l'aveuglement peuvent seuls la justifier.

Ah! messieurs les conseillers, vous vous déclarez fiers de votre œuvre, eh bien, si vous voulez nous croire, donnez vous la peine d'écouter et d'apprendre, et nous sommes convaincus que le jour où vous aurez entendu les premiers avertissements de l'orage qui gronde sur vos têtes, vous serez plus sages ou vous vous absteniez.

NOS ÉCHOS

M. Nicotera, ministre de l'intérieur d'Italie, se rendant à Vichy, a passé la nuit dernière à Lyon.

Arrivé hier soir par le train de 6 h. 42, M. Nicotera repartira pour Vichy ce matin par le train de 8 h. 52.

A l'inauguration du monument élevé à la mémoire de David, le bienfaiteur de l'humanité, auquel la chirurgie doit l'extraction de la cataracte, assistaient toutes les célébrités de l'art médical.

M. le professeur Gayet, vice-président du conseil général des Facultés, y représentait la Faculté de Lyon.

La Société contre l'abus du tabac met au concours la question suivante : Rapporter au moins six observations inédites bien circonstanciées (étiologie, symptomatologie, terminaison, etc.), d'affection exclusivement attribuables à l'abus du tabac.

Le prix consistera en une somme de 300 fr. Courses vélocipédiques : Notre confrère parisien, la Revue des Sports, organise une grande course vélocipédique qui sera courue les samedi 3 et dimanche 4 octobre.

Les concurrents auront à effectuer le double trajet de Paris à Dieppe, soit un parcours de 367 kilomètres.

Quatre mille francs de prix, ainsi qu'un objet d'art seront décernés aux vainqueurs. Petit courrier universitaire : Voici les noms des jeunes gens qui ont passé avec succès, les épreuves écrites et orales du baccalauréat ès sciences :

MM. Jules Gilbert, Marion, Souchon, Bricot, Chapiut, Jourdin, Jarricot, Rozier, Tricot, Barras, Confaux, Perrin. Romagny, Saunier, Schneider, Pech, Reure, Serol, Vianey-Borel, Bouvier, Cholat, Faure, Godinot, Hutier, Lefèvre, Perrichon, Pernoult.

M^{me} Gluksmann, institutrice libre à Vienne, a été reçue à l'examen des langues vivantes.

LE CHEMIN DE FER DU TIR

Pendant le Concours national de tir, la presse lyonnaise s'est fait l'écho des plaintes du public, au sujet de l'organisation déficiente du petit chemin de fer Decauville qui certainement avec un matériel plus important aurait eu un succès complet.

Pourtant, en cette circonstance la voie Decauville était tout à fait à sa place; c'est-à-dire le petit chemin de fer provisoire, facile à installer et à démonter.

En effet, rien n'est plus simple que cette installation. La voie entière, rails, courbes, croisements arrive par longueur de 5 mètres entièrement montée sur des traverses en acier; un léger déball suffit à encasturer à la voie dans le sol et à lui donner la stabilité voulue pour un trafic momentané.

Devant cette simplicité, l'on se demande pourquoi cette voie Decauville n'est pas plus employée dans la construction des chemins de fer d'intérêt local, et l'on est étonné de voir que, tout dernièrement encore, plusieurs départements abandonnent cette voie; entre autres, celui de l'Ain, qui, ayant fait exécuter l'étude d'un réseau de 130 kilomètres à voie de 0,60, concédait le même réseau en imposant la largeur de 1 m. 00. En ce moment, on se préoccupe plus que jamais de créer des lignes secondaires (15.000 kilomètres restent encore à construire en France), il est donc nécessaire de se rendre compte pour quels motifs cette préférence est accordée à la voie de 1 m. 00.

Il faudrait, pour que la voie de 0,60 soit préférée à celle de 1 m. 00 qui a fait ses preuves, qu'elle pût rendre les mêmes services que son prix de premier établissement soit inférieur.

Comme nous le disions plus haut, pour un chemin de fer comme celui du tir, ou, au contraire, la voie Decauville est toute indiquée.

Mais, pour un chemin de fer d'intérêt local, c'est-à-dire devant rendre les mêmes services que la voie normale, transporter les bois, les récoltes, les animaux de fermes, etc., etc., elle est loin d'être pratique.

Souvent, on a cité comme exemple, la ligne du Festignon, en Angleterre, construite à voie de 0,60, mais ce qu'on oublie de dire, c'est que cette ligne, quoiqu'à voie de 0,60 centimètres, possède des rails de 24 kilos reposant sur des traverses en bois, c'est-à-dire absolument montée comme la voie normale (1,44).

En France, pour la voie de 1 m. 00, c'est le rail de 20 kilos, qui est généralement adopté, et il est démontré que le jour où il faudra faire la voie Decauville avec des rails de 20 kilos au lieu de 9 k. 500, ces rails reposant sur des traverses en acier d'une force proportionnelle à leurs poids, le prix de premier établissement sera tout au moins aussi élevé sinon plus que la voie de 0,60 actuelle.

Or, où est l'économie, si pour la voie de 1,00 aussi bien que pour la voie de 1 m. 00, l'on doit employer des rails de même poids, proportionnés aux exigences des charges qu'ils sont appelés à supporter?

Il reste la question de ballastage qui ne peut faire une grande différence. Pour ce qui concerne le matériel roulant, que ce soit encore une voie de 0,60 ou une voie de 1 m. 00, il faudra toujours qu'il soit approprié aux services qu'il doit rendre et aux trajectoires qu'il devra effectuer. Comme dans l'un ou l'autre cas ce matériel aura toujours un minimum de 1,30 de largeur, il résulte forcément que la stabilité sera moins grande avec la voie de 0,60 qu'avec celle de 1 m. 00, et quant au prix coûtant de ce matériel, il sera à peu près le même pour ces deux largeurs de voie.

Une question qui intéresse beaucoup les départements est de pouvoir établir leurs lignes en tramways, c'est-à-dire sur route, et

de supprimer ainsi les achats de terrains. D'après une brochure assez répandue, il est dit qu'avec la voie Decauville l'on peut tracer toutes les sinuosités des routes, gravir les plus fortes pentes et employer des rayons de courbes de 30 mètres et même de 7 à 8 mètres.

Il est démontré, aujourd'hui, et notre ville en a la preuve, qu'avec la voie de 1 m. 00 l'on passe parfaitement dans des courbes de 20 m., il est même certain que l'on peut descendre plus bas si cela était nécessaire.

Mais, nous ne croyons pas qu'il vienne à l'idée des ingénieurs des départements de faire passer un chemin de fer d'intérêt local dans des courbes de 7, 8 ou 10 mètres de rayon, car, que se passerait-il quand, comme cela arrive souvent, ce chemin de fer aurait à transporter des arbres ou des bois d'une longueur de 15 à 20 mètres?...

Devant ces différentes raisons, l'on comprendrait facilement pourquoi certains départements qui, après le succès du chemin de fer Decauville à l'Exposition de 1889, avaient fait des études de lignes d'intérêt local à la voie de 0,60, ont reconnu que ce qui était pratique pour une exposition temporaire ne l'était plus lorsqu'il s'agit d'un chemin de fer devant faire les mêmes transports que ceux à voie normale (1 m. 44).

Aussi ont-ils donné la préférence, après mûre réflexion, à la voie de un mètre, ayant reconnu comme le disait dernièrement notre confrère de La Voe ferrée, que le chemin de fer Decauville est un joujou qu'il faut laisser à ses applications spéciales.

Les départements qui le considéreraient comme une voienormale et qui essaieraient de faire desservir de la sorte leurs populations, commettraient l'erreur la plus coûteuse.

Il compromettent à loisir les finances locales et, au point de vue pratique, technique, ils n'obtiennent pas même le résultat qu'ils auraient cherché, car pour le réajuster, la voie de 60 centimètres n'est pas faite pour qu'on organise sur des rails légers, le transport des produits de l'agriculture et de l'industrie.

Les conseils généraux ont su résister aux sollicitations dont ils ont été l'objet. La voie Decauville est unanimement repoussée aujourd'hui, comme une fantaisie ruineuse et ce jugement est conforme au témoignage de l'expérience.

Concours National de Tir

Les deux dépêches suivantes ont été échangées hier : « Harent, vice-président concours tir Lyon, à Turin, 24 juillet, 11 h. 30. »

« Tireurs italiens réunis banquet Turin, au son de la Marseillaise portèrent un toast cordialité française. »

« Président Société Turin. » « Comité du tir national vous remercie de tout cœur du toast porté aux tireurs de France, et je m'empresse de transmettre à nos camarades italiens l'assurance de nos fraternels et dévoués sentiments. »

« HARENT. » Voici la suite des résultats : Tir d'Honneur Poitevin, Persan-Beaumont, 447; Vandeville, Toul, 442; Bernat, Bordeaux, 435; Brachet, Lyon, 440; Viollet, Paris, 440; Tir de Délégations Carabiniers, Paris, 290; Armes-Réunies, Chaux-de-Fonds, 267; Tir de Rome, Rome, 251,7; Carabiniers vaudois, 246,5; Arquebuse et Navigation, 245,5; Carabiniers Rouennais, 232,4; l'Étude, Paris, 229; 30e territorial, Paris, 224,8; Tir Stéphanois, Saint-Etienne, 219; Tir de Turin, 213,6; Tir de Pise, 214; Tir de Brescia, 203,3; Tir de Dijon, 200,8; Guidon genevois, 195,4; Tir de Marseille, 195,3; Tir de Pontarlier, 187,6; Tir de Rive-de-Gier, 186; Tir de Seine, Paris, 185,8; Les Mousquetaires, Neuchâtel, 184,9; Tir de Naples, 181; Tir de Bourgoing, 173,9; Société mandementale, Véroce, 162,8; Tireurs du Gard, Nîmes, 139,5; Tir de Jarnac, 104,6; Tir de Montélimar, 86,4; Tir territorial, Grenoble, 75,4; Tir de Saint-Egrève, 62; Société salinoise, Salins (Jura), 42,42.

Arme Lebel

Catégorie 14. — Crétin-Maitenez, de Marseille, Gunisset-Carnot, 83 points; Laroche, 81; de Fallettas, Brouillard, 83; Antoine Rajon, Duplay aîné, 82; Gandz, de Tournay, Warnery, de Tenay (Ain), Maurice Lecocq, de Paris, 81; Clerc, Abraham, Michel Perrier, de Lyon, Morin, Chain, de Paris, Aymard, de Lyon, 80; Matras, Leullier, Nicolas, Leverd, de Bruxelles, Moulin, Grosperin, 60e de ligne Besançon, Laignolot, Duchet, d'Amiens, 79.

Puel de Lobel, Gauthier, Perroneil, de Lyon, Dujour, Jeandet, de Lyon, Bidelet, Gaurier, Hérlon, Paris, 78; Charles, de Lyon, Paillard, Brachet, de Lyon, 77; Bolin, de Chambéry, Windeling, Grizard, Lotouneau, Clément-Drevon, Baudequin, Magnin, de Besançon, Desiré Grand, de Lyon, Joly, de Miribel (Ain), Faure, de Paris, Fugéin, sergent au 6e chasseurs, Gérente, Nicolas, Berjon, de Lyon, Angelini, de Belfort, 45e d'infanterie, Lée, de Reims, 76.

Lée, de Reims, Callace, Sterberg, d'Avènes, Maury, de Lyon, Hess, de Lyon, Chevaller, V. Jolette Paris, Tollet, Delaruelle, Thomas, De Ligneris, de Bruxelles, Dufer, de Lyon, Poutrier, de 30e ligne, Courquin, De Lagenardière, 35; Cristiani, adjudant 5e à Romans, Chaumont, de Reims, Gras, Collière, Gonnod, Roy, Souloy, Eugène Moreaux, Joseph Trinité, de Thonars, Raphaël Py, Claiasson, d'Applaincourt, Vandeville, Laguerre, Mallin, Cahier, Serp, de Lyon, Manon, Crept, de Pussignan, Vernier, Duchanel, de Belley, Guissard, 74; Paire, de Saint-Etienne, Thomas, de Reims, Théuriet, de Saint-Seyne-l'Abbaye, Fluchot, Montpeyron, Moreau, Henchel, Latessier, Saugery, Maillard, Tétard, Villard, Louvier, de Paris, 73.

(A suivre.) DÉTOURNEMENTS DE 35,000 FRANCS

Sur la plainte de M. Nordheim, commissaire en soieries, rue Bal-d'Argent, 13, les agents de la sûreté ont arrêté hier un sieur Gustave-Ernest Ihne, âgé de 34 ans, sujet allemand, marchand de vins, cours de la Liberté, 53.

Ihne, qui occupait depuis longtemps chez M. Nordheim, les fonctions de caissier-comptable, est accusé de s'être approprié, depuis environ trois ans, une somme de 35.000 francs, avec laquelle il aurait installé son commerce de vins.

M. Folley, commissaire de police du quartier de la Croix-Roussé, a été chargé de l'enquête, en remplacement de M. Dupuiguet, son collègue de l'Hôtel de Ville, actuellement en congé.

M. Nordheim, dont il aurait eu connaissance des soustractions commises à son préjudice par son employé, aurait fait signer à celui-ci une reconnaissance constatant le

montant des détournements, puis aurait déposé une plainte à la police. Il aurait aujourd'hui l'intention de retirer cette plainte, car Ihne serait prêt à restituer une partie de la somme volée.

En tous cas, le comptable est toujours sous les verrous à la disposition du juge d'instruction.

Triple Arrestation

Dans la nuit du 22 au 23 juillet, deux vols, avec escalade et effraction, étaient commis à Villeurbanne, l'un au préjudice de M. Villard, jardinier, chemin de Saint-Priest, en face de l'usine Coignet, l'autre au préjudice de M. Baruel, restaurateur, route d'Heyrieux, 75.

Ces malfaiteurs s'étaient emparés d'un grand nombre de lapins et de poules, ainsi que de divers outils de jardinage.

Une enquête active a été menée par M. Bizouard, commissaire de police, a permis d'établir que ces vols étaient l'œuvre d'une bande d'individus, qui avaient établi leur quartier général au n° 78, de la rue Stébastopol, et dont l'un, le nommé Marthelon, était précisément au service de M. Villard.

Ces audacieux voleurs ont été aussitôt arrêtés. Ce sont les nommés : Joseph Marthelon, âgé de 23 ans, ouvrier jardinier; Paul Maure-Comte, 22 ans, manoeuvre et la fille Elisa Sage, 24 ans, domestique.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 28 juillet, 200e jour de l'année. Lune : dernier quartier, le 28 juillet; nouvelle le 4 août. Soleil : lever, 4 h. 28; coucher, 7 h. 43.

Théâtre des Célestins. — Lundi 3 août prochain, une seule représentation donnée par Mlle Reichemberg, sociétaire de la Comédie-Française, avec le concours de Mmes Marie Kolb et Marie Laure, MM. Cornaglia, Corbin, Mayer, etc., de l'Opéra, *l'École des Femmes*, comédie en 5 actes, de Molière.

L'École du jour donnera tous les détails de cette solennité artistique.

Le bureau de location sera ouvert tous les jours, à partir de vendredi prochain, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Scène scandaleuse. — La nuit dernière, entre minuit et une heure, une femme, en état d'ivresse, s'amusa à lancer des pierres contre la devanture d'une boulangerie de la rue Montesquieu, dans laquelle, paraît-il, son mari travaille comme garçon.

Les voisins, réveillés par ce tapage, coururent prévenir les gardiens de la paix du poste de la place du Pont.

Ceux-ci ne tardèrent pas à arriver sur les lieux; mais quand ils eurent reconnu la femme, auteur de ce scandale, les débonnaires gardiens du repos public se contentèrent de lui dire : « Ah! tiens encore vous! », puis disparurent, laissant la scène se continuer jusqu'à 8 heures du matin, au grand mécontentement des voisins pour qui tout sommeil fut rendu impossible.

Tentatives de suicide. — Dimanche matin, à neuf heures et demie, la jeune N... âgée de 18 ans, guimpère, a tenté de se jeter par la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage d'une maison de la rue Masséna.

Heureusement qu'une amie qui habite avec elle, Mlle Marie Tête, put la retenir par ses vêtements et l'empêcher ainsi d'accomplir son fatal projet.

La jeune N... était, paraît-il, très affectée d'avoir été battue par son amant, et c'est pour cette raison qu'elle avait résolu d'en finir avec la vie.

Un fait analogue, quoiqu'il ait eu des conséquences plus graves, s'est déroulé, dans la soirée du même jour, vers sept heures, dans la maison portant le n° 59 de la montée de la Grande-Côte.

Une femme Brun, âgée de 36 ans, déviée, à la suite d'une querelle qu'elle avait eue avec son mari, s'est précipitée d'une hauteur de cinq mètres dans la cour de l'immeuble qu'elle habite.

Relevée avec des contusions graves, la pauvre femme a été transportée à l'hôpital de la Croix-Roussé, après avoir reçu des soins à la pharmacie Reynaud.

Chute mortelle. — Le sieur Rozier, terrassier, rue de la Gare, 45, à Oullins, est tombé, la nuit dernière, vers 1 heure, du haut de la fenêtre de sa chambre, située au 3e étage.

Relevé avec une fracture au crâne, le blessé a été transporté à la pharmacie Michel, où il est mort en arrivant.

Son cadavre a été transporté à la Morgue par les soins du commissaire de police de la localité.

On croit que Rozier, qui était rentré chez lui dans un état d'ivresse très manifeste, se senta penché dans la rue et aura perdu l'équilibre.

Audacieux malfaiteurs. — Dans la soirée de dimanche, pendant l'absence de M. Marc, droguiste, rue Saint-Jean, 60, des malfaiteurs se sont introduits dans son magasin, après en avoir fracturé la porte, et ont fait main basse sur l'argenterie et la monnaie qui se trouvaient renfermées dans les meubles.

Ce n'est qu'à 6 heures que la bonne rentant pour préparer le dîner, constata le vol de son patron, lequel avait été victime.

Une enquête a été aussitôt ouverte par M. de Bloqueville, commissaire de police du quartier Saint-Just.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures 1/2, grand festival Gounod, aux Concerts-Bellecour, avec le concours de M^{me} Cottet-Mathieu, chanteuse, et de M. Bonnard.

M^{me} Cottet-Mathieu se fera entendre dans *L'Age Maria*, dont le solo de violon sera exécuté par tous les premiers violons de l'orchestre, et dans le duo de *Phéliman et Baucis* (première audition), avec M. Bonnard.

M^{me} Berthel chantera, dans la première partie, le grand air des Bijoux, de *Faust*, et, dans la seconde partie, le grand duo du troisième acte de *Mireille*, avec M. Bonnard.

res aussi bien étudiées et aussi saines que celle-ci. Il a compris qu'une entreprise de transport répondant à un besoin de premier ordre, ayant déjà un trafic qui ne peut diminuer, recevant de l'Etat français une somme annuelle de 510.000 fr., était une entreprise sans aide possible, sans perte à redouter dans l'exploitation. Il a vu qu'en outre un capital gagé par des navires et un matériel d'une valeur supérieure était un capital aussi bien garanti qu'on le puisse désirer. Il n'a donc pas hésité à s'associer aux hommes honorables et de haute notoriété qui sont à la tête de cette affaire.

Nous sommes convaincus que le succès de l'émission dépassera toute attente. Nous en félicitons ceux qui l'ont ouverte et le public qui y a pris part. Nous encourageons ceux qui n'ont pas encore fait à se hâter.

Centenaire de Charbonnières

Les fêtes qui vont avoir lieu à Charbonnières les samedi 1er, dimanche 2 et lundi 3 août, promettent d'être des plus brillantes. Les meilleures sociétés lyonnaises ont promis leur concours. C'est ainsi qu'on aura le plaisir d'applaudir la Fantasia lyonnaise qui se fera entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire.

Plusieurs autres sociétés de musique et de gymnastique rehausseront par leur présence l'éclat des fêtes du centenaire de Charbonnières.

L'Exposition de Lyon

Vient de paraître le numéro 3 du Bulletin de l'Exposition de Lyon. Nous ne saurions trop le recommander à cause des documents du plus haut intérêt qu'il présente sur cette grande entreprise. Son sommaire en dira plus long que toutes les phrases, le voici : Lyon et le Concours national de tir, par Pierre Vires. Rapport général (suite). L'Exposition de 1894. — Les résultats de l'Exposition de 1889. — Les bâtiments de l'Exposition.

On sait que le Conseil municipal est saisi de nouvelles propositions et étudie le dossier. Le Bulletin de l'Exposition donnera à ses lecteurs la marche de cette affaire qui précède tout Lyon.

CONGRÈS NATIONAL DES VERRIERS

Au dernier congrès national, tenu à Lyon les 28 et 29 novembre 1890, les chambres syndicales des verriers de Bordeaux, de Lyon, des verriers et tailleurs de Croix-Marc, de verriers en verre noir de Bordeaux, de Saint-Etienne, de Montey-Richet, de Toulouse, de Moussons, de Bradville, des tailleurs sur cristaux de Lyon et de Rive-de-Gier, ont décidé d'organiser un deuxième congrès qui vient d'être fixé par le conseil local au 1er septembre.

L'ordre du jour donnera tous les détails de cette solennité artistique.

Le bureau de location sera ouvert tous les jours, à partir de vendredi prochain, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Scène scandaleuse. — La nuit dernière, entre minuit et une heure, une femme, en état d'ivresse, s'amusa à lancer des pierres contre la devanture d'une boulangerie de la rue Montesquieu, dans laquelle, paraît-il, son mari travaille comme garçon.

Les voisins, réveillés par ce tapage, coururent prévenir les gardiens de la paix du poste de la place du Pont.

Ceux-ci ne tardèrent pas à arriver sur les lieux; mais quand ils eurent reconnu la femme, auteur de ce scandale, les débonnaires gardiens du repos public se contentèrent de lui dire : « Ah! tiens encore vous! », puis disparurent, laissant la scène se continuer jusqu'à 8 heures du matin, au grand mécontentement des voisins pour qui tout sommeil fut rendu impossible.

Tentatives de suicide. — Dimanche matin, à neuf heures et demie, la jeune N... âgée de 18 ans, guimpère, a tenté de se jeter par la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage d'une maison de la rue Masséna.

Heureusement qu'une amie qui habite avec elle, Mlle Marie Tête, put la retenir par ses vêtements et l'empêcher ainsi d'accomplir son fatal projet.

La jeune N... était, paraît-il, très affectée d'avoir été battue par son amant, et c'est pour cette raison qu'elle avait résolu d'en finir avec la vie.

Un fait analogue, quoiqu'il ait eu des conséquences plus graves, s'est déroulé, dans la soirée du même jour, vers sept heures, dans la maison portant le n° 59 de la montée de la Grande-Côte.

Une femme Brun, âgée de 36 ans, déviée, à la suite d'une querelle qu'elle avait eue avec son mari, s'est précipitée d'une hauteur de cinq mètres dans la cour de l'immeuble qu'elle habite.

Relevée avec des contusions graves, la pauvre femme a été transportée à l'hôpital de la Croix-Roussé, après avoir reçu des soins à la pharmacie Reynaud.

Chute mortelle. — Le sieur Rozier, terrassier, rue de la Gare, 45, à Oullins, est tombé, la nuit dernière, vers 1 heure, du haut de la fenêtre de sa chambre, située au 3e étage.

Relevé avec une fracture au crâne, le blessé a été transporté à la pharmacie Michel, où il est mort en arrivant.

Son cadavre a été transporté à la Morgue par les soins du commissaire de police de la localité.

On croit que Rozier, qui était rentré chez lui dans un état d'ivresse très manifeste, se senta penché dans la rue et aura perdu l'équilibre.

Audacieux malfaiteurs. — Dans la soirée de dimanche, pendant l'absence de M. Marc, droguiste, rue Saint-Jean, 60, des malfaiteurs se sont introduits dans son magasin, après en avoir fracturé la porte, et ont fait main basse sur l'argenterie et la monnaie qui se trouvaient renfermées dans les meubles.

C

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Madeleine Lagay, s. p., 72 ans, rue de l'Annonciade, 8, f. 8 h. — Louis Marichet, 3 ans, place Saint-Clair, 6, f. 4 h.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, OBLIGATIONS, listing various financial instruments and their values.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE, listing market news and exchange rates.

APRÈS BOURSE

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, listing market activity after the close.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Table with columns: MARCHÉ AU BÉTAIL DE VILLEFRANCHE, listing livestock market prices.

A FAÇON

Advertisement for Vermorel Pressoirs, featuring an image of a press and text describing their products and services.

AVIS IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES

Un Comité régional de constructeurs (ingénieurs, architectes et entrepreneurs), vient de se constituer pour la construction et la réparation des immeubles de toutes natures...

Maison d'Accouchement

Madame GALIFET, sage-femme de 1^{re} classe, 52, Route de Grenoble, MONPLAISIR.

ON TROUVE

Advertisement for Victor Fournier, listing various bonds and their values.

PLATEAU chaude à vendre

Après fortune. S'adr. à M. Fargeat, cours Lafayette, 134.

PAPIERS PEINTS

Advertisement for E. Meysonnier, a painter and decorator, listing various services.

TRIBUNAL CIVIL DE LYON

Table of court proceedings, listing cases, parties, and amounts.

PROTECTEURS BLAKEY

Advertisement for shoe protectors, listing features and prices.

ACCOCHEUSE

Advertisement for a midwife, listing services and contact information.

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

Advertisement for a railway travel guide, listing routes and prices.

Mesdames!!

Advertisement for a dressmaking service, listing services and prices.

JULES BONNARIC

Advertisement for a dentist, listing services and location.

Entreprise de Travaux Publics et Privés

Advertisement for ODDOUX & Co, listing construction and demolition services.

LA MAISON DU BARBIER

PAR LUDOVIC JOHANNE
Mais il ne se contenta pas d'isoler le palais et de le placer entre de longs espaces que le canon ou des charges de cavalerie peuvent balayer avec la plus grande facilité...

lui et lui prodiguèrent les marques d'une cordialité touchante.
Seul, un capitaine de la gendarmerie d'élite, M. de Saint-Amand, sembla lui faire grise mine et le complimenta sur un ton où la moquerie courtoise le disputait à la sincérité.

Il avait sûrement vu cette figure-là quelque part.
Mais où?
Aucun souvenir précis ne lui revenait en mémoire.

chemin, traversèrent lentement la place du Palais-Royal.
— Qu'avez-vous fait depuis votre retour d'Auch? demanda Phœbus.

Celle-ci avait paru ne s'apercevoir de rien.
Elle marchait, la tête penchée, absorbée et un peu tremblante.

pas que j'aie honte de ma faiblesse: je ne regrette rien. Mais j'ai cherché l'oubli parce que j'ai eu peur de l'avenir; j'ai une peur égale de ce que peut me faire l'avenir et de ce que peut m'inspirer la haine.